

Les testaments et les trusts : troisième partie

La fiscalité des donations entre vifs pour les citoyens américains

Il est possible de réduire des droits de successions en transférant, de son vivant, certain biens. Il est important de connaître des possibilités de transfert en vifs, lesquelles peuvent être un élément essentiel pour certaines planifications successorales. Nous allons d'abord étudier les transferts qui ne sont pas qualifiés de donation, puis nous parlerons des donations qui n'engendrent pas de droits de mutation, nous expliquerons ensuite le droit des mutations, pour terminer par discuter de la taxe « Generation Skipping Transfer ».

I. Transferts qui ne sont pas des donations

Le paiement de factures médicales ou de frais d'inscription scolaire n'est pas considéré comme donation, si le donateur paie directement la facture ou les frais au créancier. Il n'y a aucune limite quant au montant.

a) Frais d'inscription

Seul le paiement de frais d'inscription fait directement à l'établissement d'enseignement n'est pas considéré comme donation. Le paiement des livres, fournitures scolaires ou les frais d'hébergements sont qualifiés de donation. Le paiement effectué par un parent à son enfant n'est pas une donation.

Le donateur peut avoir un accord avec l'institution pour payer à l'avance des frais scolaires. Les impôts américains ont reconnu que le paiement à l'avance pour plusieurs années des frais d'inscription, par une grand-mère pour une petite-fille, ne qualifiait pas de donation. Cependant, pour ne pas être qualifié de donation, le paiement à l'avance ne pourra pas être remboursé si la petite-fille arrête de poursuivre ses études dans ladite institution.

b) Frais médicaux

Les frais médicaux comprennent les frais de cure, diagnostics, traitement, de prévention de maladie, ou de transport. Ils ne doivent pas être remboursés par l'assurance médicale du patient. Le donateur peut déclarer ces paiements en tant que déduction dans sa déclaration de revenus, si la dépense médicale annuelle est supérieure à 7.5% de « AGI » (Adjusted Gross Income).

II. Donations sans droit de mutation

Il existe deux exclusions annuelles qui n'engendrent pas de paiement de droit de mutation : l'exclusion annuelle et l'exclusion annuelle pour un époux qui n'a pas la nationalité américaine.

a) Exclusion annuelle

Pour les donations d'un intérêt présent, un donateur peut donner \$13 000 par personne dans l'année¹. Si le donateur est marié, il/elle peut utiliser l'exclusion annuelle de son époux/se et donc donner \$26 000 à un individu.

Le donateur peut aussi contribuer jusqu'à hauteur de \$65 000 à un plan 529 (College Savings Plan). The donateur utilise en avance l'exclusion annuelle pour les prochaines 5 années. Si le donateur décède durant ces 5 années, une partie du don sera incluse dans la succession du donateur.

Cette exclusion annuelle est utilisée dans les trusts d'assurance sur la vie (Irrevocable Life Insurance Trust – ILIT). Les paiements annuels de prémiu fait sous une certaine forme de notice appelée « Crummey notice » permet d'utiliser l'exclusion annuelle.

b) Exclusion annuelle pour un époux étranger

Pour contrebalancer le fait que l'époux étranger de bénéficie pas de la déduction illimitée en matière de legs entre époux, les impôts américains offrent une exclusion annuelle spéciale qui est de \$133 000 pour 2009 (\$128 000 en 2008). Lorsque nous parlerons dans un autre numéro de La Plume la planification successorale pour les époux non citoyen américain, nous discuterons de l'utilisation de cette exclusion annuelle.

Un trust d'assurance sur la vie avec un prémiu élevé est un moyen efficace de protection de l'époux étranger.

c) Déduction illimitée pour les transferts entre époux

Les donations entre époux citoyens américains sont considérées par l'administration fiscale comme des déductions illimitées. Donc, il n'y pas de droit de mutation à payer.

Pour que l'époux étranger bénéficie de cette déduction illimitée, le transfert devra être fait à un trust spécial, appelé « Qualified Domestic Transfert Trust » (« QDT » ou « QDOT »). The trust repousse à plus tard le paiement des droits de mutation, il ne l'élimine pas. Il est repoussé au jour où l'époux bénéficiaire retire du capital ou au jour du décès de l'époux bénéficiaire. Une des particularités de ce trust est la nécessité d'avoir un trustee de nationalité américaine.

d) Donation à des œuvres de charité

Les dons faits à des œuvres à but caritatif (religieux, charitable, scientifique, littéraire ou éducatif) sont exempts de droits de mutation. Certaines stratégies fiscales de réduction de droits de mutation créent des trusts à but caritatif qui donnent des revenus ou des biens aux membres de la famille du donateur. Il s'agit des « charitable remainder annuity trust, charitable remainder unitrust, pooled income fund, charitable lead trust ».

¹ Une personne peut donner \$130 000 dans l'année si elle le distribue à 10 personnes.

III. Donations avec droit de mutation

Les droits de mutation sont dus uniquement sur un transfert complet de propriété. Chaque individu bénéficie d'une exclusion à vie de 1 million de dollars². Lorsque cette exclusion a été complètement utilisée, les droits de mutation seront à payer avec un taux maximal de 45%.

Le donateur est responsable en priorité pour compléter la déclaration de donation (Form 709) et payer les droits de mutation. Le paiement des droits de mutation par le donateur ne qualifie pas de don alors que pour la taxe GST, le paiement des droits de mutation par le donateur est considéré comme une donation supplémentaire.

Si le donateur ne fait pas la déclaration ou ne paie pas les droits de mutation, le donataire devient personnellement responsable et doit préparer cette déclaration et payer les droits de mutation. La déclaration de donation est due le 15 avril de l'année qui suit la ou les donations.

Les conjoints peuvent décider de diviser la donation (split-gift). Ils seront considérés avoir donné la moitié chacun même si un seul d'entre eux avait fait la donation.

Certaines personnes voudront faire des donations de leur vivant pour diminuer leur imposition fiscale, éviter de payer les impôts sur les plus values ou parce qu'elles anticipent qu'un bien avant augmenter en valeur de façon non négligeable. Les impôts américains reconnaissent certain montage fiscaux de trust dans ce domaine. Il s'agit des GRITs, GRATs, GRUTs et QPRTs.

Les GRITs, (Grantor-Retained Income Trusts), GRATs (Grantor Retained Annuity Trusts) et GRUTs (Grantor-Retained Unitrusts) sont des trusts créés pour une période limitée. Ces trusts font sortir du patrimoine du donateur des biens déclarés à une valeur réduite « discountée ». Le donateur n'aura pas à payer les plus values pour la période de temps où les biens étaient sortis de son patrimoine.

Un QPRT est un « Qualified Personal Residence Trust ». Cet un trust où le donateur transfère un bien immobilier et retient le droit de l'utiliser pour un minimum de cinq années. Parce que le donateur retient le droit d'usage, la valeur du bien transmis est réduite. Il y a donc moins de droits de mutation à payer.

IV. Generation Skipping Transfer (GST) tax

Il s'agit des donations faites aux petits-enfants. L'administration fiscale américaine a voulu éviter la perte de revenus fiscaux lorsqu'un transfert saute une génération. Assez parallèle avec

² L'administration Obama propose d'augmenter ce montant à \$3.5 millions.

les droits de succession, l'abattement fiscal est de \$3,5 millions pour 2009 avec un taux maximum de 45%. Cependant cet impôt est en addition des droits de donation ou de succession.

Donc lorsqu'une grand-mère donne un bien directement à ses petits-enfants, l'administration fiscale s'assure de la perception de la totalité des droits de mutation comme elle les aurait perçus si la grand-mère avait donné ledit bien à ses enfants – première perception de droits de mutation-, et qui aurait été perçus une seconde fois lorsque les enfants l'auraient donné à leurs enfants

La taxe GST s'applique lorsque le transfert est fait de grands-parents aux petits-enfants ou lorsqu'il y a une différence d'âge de plus 37 ½ ans. On parle de « skip » parce l'on saute une génération, celle des enfants. Cette taxe est assez compliquée et a été beaucoup critiquée. Un des projets de l'administration Obama est d'éliminer cette taxe.